

CHRYSO a passé avec succès l'évaluation AFAQ 1000 NR/26000



Depuis juin 2010, CHRYSO France est évalué AFAQ 1000 NR/26000¹ au niveau Exemplarité. Sur une centaine d'entreprises évaluées, CHRYSO est la 3^e entreprise et le 1^{er} adjuvantier à atteindre ce niveau.

L'engagement au quotidien de CHRYSO pour le Développement Durable et l'état d'esprit dans lequel l'entreprise est pilotée sont aujourd'hui reconnus AFAQ 1000 NR. Dans la continuité de l'ISO 9001² et de l'OHSAS 18001³, CHRYSO a pris le chemin de l'ISO 26000 (guide de préconisations de l'Afnor pour le Développement Durable). Au-delà de la garantie d'une bonne gouvernance d'entreprise, la démarche de CHRYSO a pour objectif de toujours mieux satisfaire ses clients et actionnaires, en agissant avec ses collaborateurs et tous les acteurs de son environnement d'entreprise.

Cette **Exemplarité** récompense les valeurs et les engagements de l'entreprise dans une démarche de développement mutuellement bénéfique avec les industriels des matériaux de construction. Ceci est d'autant plus important dans un contexte où le Grenelle de l'Environnement est au cœur des préoccupations de chacun.

Ainsi, l'éco-conception et l'analyse du cycle de vie des produits sont des données systématiquement intégrées au processus de conception de nouvelles solutions.

Témoignage Franck GIMER, Directeur France

« Cette exemplarité est le résultat d'un management participatif à l'écoute de nos clients & fournisseurs, de nos riverains & du personnel. L'équipe de management, convaincue de la démarche, s'est fortement impliquée en insufflant une forte dose de pragmatisme dans le déploiement à tous les niveaux de cette conviction. Cet engagement est la traduction des valeurs de CHRYSO : l'esprit d'entreprendre, le professionnalisme, l'innovation, la culture de la satisfaction client, l'esprit d'équipe, le respect des hommes, leur sécurité. C'est une démarche réellement

¹ Le référentiel AFAQ 1000NR devient AFAQ 26000 à compter du 1^{er} novembre 2010.

² ISO 9001 : norme internationale définissant les exigences pour les systèmes de management de la qualité (exigences organisationnelles).

³ OHSAS 18001 : norme internationale concernant le management de la santé et de la sécurité au travail.

exemplaire comme en témoigne l'évaluation (704 points/1000) qui nous place dans les 3 % des entreprises atteignant ce niveau. »

Une démarche globale du groupe CHRYSO

L'évaluation 1000 NR, initiée par **CHRYSO France**, s'inscrit dans une démarche globale du groupe. Les autres filiales sont également engagées dans des approches similaires, à l'exemple de l'Italie, la Turquie et la République Tchèque, qui ont obtenues les triples certifications 9001, 14001⁴ et 18001.



Dans le cadre de cette démarche, un logo Développement Durable **CHRYSO** a été créé. Il symbolise les 3 piliers du Développement Durable : la feuille pour l'Environnement, l'€uro pour le volet Economique, et l'Homme, tourné vers l'avenir, pour le Social.

⁴ ISO 14001 : norme internationale concernant le management environnemental.

Quelques exemples des appréciations de l'AFNOR suite à l'évaluation

Jugé exemplaire :

La démarche participative : l'écoute clients et le partage de la vision auprès des collaborateurs

L'implication forte des salariés dans la définition de leur mission

La gestion de l'énergie sur le site de Sermaises du Loiret

La prise en compte du handicap au sein de l'entreprise

L'importance du critère QSE dans le calcul de l'intéressement



Pistes d'améliorations :

Le déploiement de la démarche à l'international

L'intensification de la communication DD auprès des parties prenantes

L'intégration d'éléments Développement Durable dans les Fiches de données de Sécurité

Réflexion et actions sur la biodiversité

La fixation d'objectifs Développement Durable dans la performance individuelle